

DES CLASSES PAS COMME LES AUTRES

Impact du dispositif « classes artistiques à horaires aménagés » dans trois collèges en quartier prioritaire de la métropole de Lyon

(Partie 2)

OCTOBRE
2025



Sommaire

I. Introduction	
1. Une intention politique qui s'inscrit dans la réduction du déterminisme culturel	
2. Le cadre de l'étude et méthodologie : mesurer l'impact du dispositif dans trois collèges	3
3. Un montage administratif et budgétaire fragile	
4. Une dynamique ascendante dans l'implantation métropolitaine	
<hr/>	
II. Le rôle du dispositif dans la progression scolaire et sociale des élèves	
1. Une remobilisation des élèves dans la réussite scolaire	6
2. Des aptitudes humaines et sociale améliorées	
3. Des parents qui découvrent d'autres potentialités de leur enfant	
<hr/>	
III. Le rôle du dispositif dans le maintien de la mixité sociale de l'établissement	
1. Un dispositif qui retient les familles qui ont le choix	7
2. Un dispositif qui améliore l'image de l'établissement	
3. Un dispositif qui fidélise les enseignants	
<hr/>	
IV. La place du dispositif dans le projet d'établissement	
1. La CHA.C : un modèle plutôt « traboule »	
2. La CHA.T : un modèle plutôt « cordée »	13
3. La CHA.AP : un modèle plutôt « passerelle »	
<hr/>	
V. Les retours d'expérience des artistes et des institutions culturelles contribuant au dispositif	
1. Un levier stimulant pour les institutions culturelles du territoire	18
2. Un dispositif qui nécessite une posture d'intervention artistique adaptée	
<hr/>	
VI. Conclusion et perspectives	
1. Une politique publique efficiente	
2. Les leviers d'amélioration, de durabilité et d'essaimage	20
3. Vers une modélisation métropolitaine des CHA	

I. Introduction

1. Une intention qui s'inscrit dans la réduction du déterminisme culturel

La Métropole de Lyon inscrit les Classes à Horaires Aménagés (CHA) au cœur d'un **enjeu sociologique majeur** qui vise à réduire le déterminisme social et culturel qui limite l'accès des jeunes — notamment issus des territoires défavorisés — aux pratiques artistiques et culturelles proposées par les conservatoires et les écoles d'enseignements artistiques. Ces classes permettent à des collégiens, souvent éloignés des établissements d'enseignement artistique, du fait de leurs conditions économiques, sociales et d'identification culturelle, de s'engager pleinement dans l'apprentissage d'une pratique artistique au sein du temps scolaire. La gratuité et les modalités de recrutement fondées sur l'impératif d'inclusion sociale garantissent l'ouverture à une plus grande diversité sociale.

Ces classes développent une **ambition pédagogique forte** et une exigence artistique équivalente à celle des établissements spécialisés. Ils favorisent des modes d'apprentissage innovants, collectifs et porteurs d'initiatives, permettant d'encapaciter des parcours de réussite et d'augmenter la capacité d'identification des élèves à des figures artistiques inspirantes, renforçant leur sentiment de légitimité de leur capital culturel.

Les CHA jouent un rôle territorial structurant en tissant une continuité artistique cohérente de l'école au lycée, en favorisant l'intégration des dispositifs dans l'ensemble des options et sections des établissements, et en enrichissant le maillage culturel local. Cette articulation est un levier essentiel de transformation des enseignements artistiques, soutenue notamment par la politique culturelle de la Métropole de Lyon à travers son « Schéma métropolitain des enseignements artistiques ».

Dans ce cadre, les CHA participent à une dynamique inclusive et innovante qui vise à faire de la culture un moteur d'équité et de cohésion sociale et territoriale.



Ce QR Code renvoie vers la première partie de l'étude réalisée en 2024



2. Cadrage de l'étude : mesurer l'impact du dispositif dans trois collèges

A la demande de la Métropole de Lyon, en lien avec l'Education nationale, cette étude vise à **mesurer les impacts à différentes échelles** (individuelle, collective, familiale et territoriale) des Classes à Horaires Aménagés (CHA) dans des collèges prioritaires situés en quartiers populaires. Elle s'inscrit sur quatre années (2024-2027), ce qui permet de couvrir plusieurs angles d'analyse et d'aller à la rencontre de la micro-cohorte au lycée, l'année du baccalauréat (les élèves qui étaient en 3^e en 2024).

L'année 2024 a permis de poser une méthodologie et de conduire l'étude sur la CHA- Arts plastiques du collège Jean Mermoz dans le 8^e arrondissement de Lyon. A travers des entretiens auprès des collégiens de la 6^e à la 3^e, des enseignants du collège (plusieurs matières), des intervenants artistiques, le questionnaire adressé aux parents, il a été possible d'objectiver les réussites scolaires, sociales, humaines, de l'établissement observé.

L'année 2025 a permis d'analyser deux classes supplémentaires (la CHA-Cinéma à Villeurbanne et la CHA-Théâtre à Vaulx-en-Velin) afin de comparer les trois dispositifs et permettre une meilleure mise en perspective des marges d'amélioration, de modélisation et d'inspiration.

La méthodologie pour l'année 2025

- Entretiens individuels avec des enseignants encadrant les CHA du panel
- Entretiens individuels avec des principaux des trois Collèges
- Entretiens avec les responsables des institutions culturelles partenaires (Ecole Nationale des Beaux-Arts de Lyon, Pôle Pixel, Conservatoire de Vaulx en Velin via la compagnie Germ 36)
- Entretiens individuels et collectifs avec les artistes intervenants dans les CHA, mobilisés par les institutions culturelles partenaires
- Ressources bibliographiques et administratives
- Revue de presse

NB : La liste des contributeurs aux entretiens se trouve en 4^e de couverture.

Un montage administratif et financier fragile

A l'échelle nationale, les effectifs d'élèves inscrits en CHA sont en hausse constante depuis dix ans, atteignant environ 26 000 élèves à la rentrée 2024. Si historiquement ces dispositifs étaient souvent réservés à un public favorisé (particulièrement en musique ou danse), la réalité s'est nettement diversifiée : en collège, les élèves issus de milieux défavorisés sont bien représentés, surtout pour les enseignements en théâtre, arts plastiques ou cinéma, et dans les établissements en éducation prioritaire. A l'échelle nationale, 16 % des élèves scolarisés fréquentent un établissement Réseau d'Éducation Prioritaire (REP / REP+), mais 21 % des élèves inscrits dans une Classe à Horaires Aménagés sont issus d'un établissement REP/REP+, ce qui atteste d'une évolution de ces CHA vers davantage d'inclusion et de mixité sociale. Parmi les collèges concernés, 10 % des établissements REP/REP+ proposent une CHA contre 6% pour l'ensemble. Le financement des CHA repose sur un partenariat tripartite liant L'Education nationale, les collectivités territoriales et institutions culturelles.

- L'Education nationale finance des heures d'enseignement artistique au sein du collège
- L'établissement scolaire bénéficie aussi d'une enveloppe d'heures facultatives pour abonder des projets via des heures dites « plancher ».
- La Métropole de Lyon finance les intervenants artistiques et alloue une dotation de fonctionnement aux collèges pour l'achat de matériel pédagogique.
- Les sorties scolaires sont financées par le Pass Culture ou des ressources propres des établissements.
- Les institutions culturelles partenaires dédient du temps de travail des artistes pour intervenir dans les CHA.
- La DRAC ne participe pas directement au financement des CHA.

L'analyse budgétaire révèle des vulnérabilités dans le financement du dispositif : la Métropole assure un soutien financier pluriannuel, afin de pérenniser le dispositif. L'Éducation nationale garantit le volet pédagogique via le temps de travail des enseignants, notamment dans certains niveaux scolaires ou établissements, où la combinaison de dispositifs complémentaires (heures PAT, financement ponctuel) est nécessaire pour maintenir un cycle complet. Cet état de fait révèle la nécessité d'une structuration renforcée et d'une sanctuarisation des budgets dédiés pour accompagner le déploiement des CHA. Par ailleurs, les plus récentes CHA dans les quartiers et collèges prioritaires étudiées bénéficient de niveaux de financement très inférieurs aux CHA dites "historiques".

« Pour les CHAM, cela ne nécessite pas une dotation supplémentaire et le dispositif est stabilisé. Pour nous, les CHA contrairement aux CHAM, nous sommes obligés de ponctionner la marge d'autonomie de l'établissement. Pour notre collège, c'est un choix hyper fort, car pour l'établissement, c'est un effort supplémentaire pour couvrir les horaires plancher. L'Education nationale ne nous finance que deux ou trois heures et il faut redemander chaque année, avec une restriction d'année en année. Cela nous oblige à négocier chaque année avec nos collègues des autres matières qui ont aussi des besoins » Enseignant

« Face à la difficulté de financer les 4 niveaux du dispositif CHA, nous avons fait le choix de démarrer le dispositif en 6^e et non pas en 5^e afin de ne pas perdre le lien avec l'école » Enseignant

« La création de la classe a nécessité des démarches administratives longues (certification, convention, subventions), une structuration progressive (atelier, puis classe aménagée), et une implication hors temps scolaire importante des collègues » Enseignant

« La préfiguration du dispositif par les ateliers s'est faite de façon quasi bénévole. C'est une affaire de passionnés. Nous faisons toujours plus que la rémunération qui est proposée » Enseignant

« Nous avons commencé par des ateliers avec des intervenants payés sur facture. L'Académie nous a permis de transformer l'essai en dispositif. » Enseignant

70 650 €

C'est le montant de subventions allouées en 2025 par la Métropole de Lyon.

56 650 € sont répartis sur neufs acteurs culturels intervenants en huit CHA ; **14 000 €** de dotations de fonctionnement sont réparties sur huit collèges.

288 heures

C'est le nombre d'heure financées par l'Education nationale pour un cycle complet de 4 années par élève.

3. Une dynamique ascendante dans l'implantation métropolitaine

Les trois exemples étudiés ici émanent d'une volonté ascendante des enseignants d'un collège. L'intention des enseignants qui montent le dossier administratif pour la création d'une CHA est largement partagée : ils aspirent à transformer des ateliers artistiques en dispositifs CHA pleinement légitimés et soutenus par les institutions.

La création d'une CHA dans les collèges prioritaires ne peut se faire sans une volonté politique locale de lutte contre les inégalités territoriales. Les enseignants veillent eux aussi à inscrire une CHA à la croisée d'enjeux éducatifs, sociaux et culturels. Ils posent leur attention plus particulièrement sur les besoins de la construction psychique et intellectuelle des jeunes adolescents. Ils leur mettent à portée de main les moyens de s'épanouir et de s'émanciper compte-tenu des enjeux prioritaires des quartiers populaires dans lesquels ils évoluent.

« J'ai eu le déclic quand j'ai vu pour la première fois la Maîtrise de l'opéra et la fierté des élèves participants. Je me suis dit que c'est exactement ce que je voulais pour mes élèves. Je me suis donc lancé dans l'aventure de l'option théâtre avec une recherche d'excellence qui les rendrait fiers »
Enseignant

Ces dispositifs cherchent à généraliser une pratique artistique accessible, gratuite et intégrée dans le temps scolaire, tout en développant des approches pédagogiques collectives, novatrices et favorisant la mixité sociale. C'est pourquoi, le contexte spécifique des quartiers prioritaires implique une forte coopération entre acteurs institutionnels, équipes pédagogiques et établissements artistiques partenaires. Les enseignants cherchent systématiquement à faire bénéficier les élèves et les familles de cet écosystème de proximité pour faire émerger une discipline artistique. Par la suite, ils cherchent à en faire bénéficier cet écosystème notamment dans le cadre des sorties scolaires ou des événements de quartier.

Le tableau ci-contre illustre cette volonté politique d'équité sociale et territoriale, qui s'inscrit entre la nécessité de préserver les dynamiques ascendantes tout en pensant le maillage territorial.

La Répartition des CHA co-financées par la Métropole de Lyon

L'arrêté de l'académie de Lyon relatif aux dispositifs CHA dans l'académie de Lyon, à la rentrée 2024, fait apparaître 15 CHA dont les 7 co-financées par la Métropole. Deux nouvelles classes viennent compléter le maillage du dispositif en 2025, soit 17 au total.

	Nom du collège et localisation	Discipline
Collège hors Réseau d'Education prioritaire	Collège Ampère /Lyon 2 ^e Collège Jean Moulin /Lyon 5 ^e Collège Charcot /Lyon 5 ^e Collège Jean Moulin /Lyon 5 ^e Collège Evariste Gallois /Meyzieu Collège du cinéma Bertrand Tavernier / Villeurbanne Collège des Gratte-Ciel / Môrice Leroux	CHAM CHAM CHAM CHAD CHAM CHAC CHAAP
En rouge : les CHA co-financées par la Métropole de Lyon		
Collège en REP/REP+	Collège Mermoz /Lyon 8 ^e Collège Jean de Verrazane /Lyon 9 ^e Collège Colette /Saint-Priest Collège Henri Barbusse / Vaulx-en-Velin Collège Aimé Césaire Vaulx-en-Velin Collège Pierre Valdo / Vaulx-en-Velin Collège Jules Michelet / Vénissieux Collège Chabroux/Villeurbanne Collège Marcel Pagnol /Oullins-Pierre-Bénite Collège Jean Jaurès/Villeurbanne	CHAAP CHAM CHAM CHAM CHAT CHAAP (Archi) CHAM Classe Orchestre CHAM CHAT
En rouge : les CHA co-financées par la Métropole de Lyon		

En 2025, sur 31 collèges en REP et REP+ 10 accueillent un dispositif CHA, soit 32% des collèges en éducation prioritaire.

455 de collégiens en géographie prioritaire de la métropole de Lyon bénéficient d'une discipline artistique dans le cadre d'une Classe à horaires aménagés, soit 2.6 % d'entre eux (ils représentent 1% de l'ensemble des collégiens dans les collèges publics). Cependant l'impact rayonne sur le collège et sur la cellule familiale.

Mode de calcul :

47 495 élèves dans les collèges publics. Parmi eux, 17 376 sont scolarisés dans l'un des 31 établissements classés en éducation prioritaire, soit 37% des effectifs totaux des collèges publics de la métropole.

Source : flash éducation 2025

<https://www.urbalyon.org/fr/FlashEducation3>



II. Le rôle du dispositif dans la progression des élèves

« Une transformation intellectuelle des jeunes », une observation majeure des enseignants

En croisant les témoignages recueillis auprès des élèves, du corps enseignant et des artistes intervenants, l'étude de 2024 ainsi que les témoignages en 2025 démontrent que le dispositif CHA joue un rôle majeur dans la **redynamisation scolaire des élèves en difficulté**. En intégrant des activités artistiques exigeantes et régulières, elles favorisent un engagement soutenu des élèves dans leur scolarité.

Au-delà des compétences artistiques, c'est une dynamique de confiance, de responsabilisation et d'amélioration de la gestion de soi qui est activée, contribuant à une meilleure assiduité et réussite globale. Ces parcours artistiques agissent souvent comme un levier transversal, impactant aussi les **compétences linguistiques, sociales et civiques des élèves**. Les élèves embarqués dans le dispositif démontrent une transformation intellectuelle très appréciée des parents, des artistes intervenants, de leurs enseignants et avant tout, d'eux-mêmes.

Par ailleurs, les recherches anthropologiques et les études scientifiques en lien avec les pratiques actuelles en santé mentale des jeunes confirment que l'expression artistique aide à réguler les émotions, réduire le stress et renforcer l'estime de soi. Le dialogue intérieur positif avec soi-même et avec un collectif tel que l'instaure le dispositif CHA **favorise un état mental plus apaisé, réduit le stress et l'anxiété, et améliore la capacité à faire face aux défis**. L'amélioration de l'humeur, de la mémoire et le sentiment d'appartenance protège contre la dépression et renforce la motivation. Au-delà d'un simple refuge esthétique, le dispositif CHA est un catalyseur concret de bien-être et de robustesse, particulièrement pour les jeunes vulnérables qui sont amenés, plus que les congénères plus favorisés, à affronter des difficultés sociales.

1. La remobilisation de l'élève et sa réussite scolaire

Les données témoignent d'un impact positif sur la réussite académique, particulièrement dans les collèges en éducation prioritaire. La hausse du taux de réussite au brevet et l'amélioration des dynamiques comportementales sont rapportées. Les enseignants notent (+ 6 points / chiffres cf p.8) :

- Une augmentation du sérieux, de l'assiduité et de la confiance en soi chez les élèves.
- Une amélioration du climat social dans les classes et un effet de groupe positif.

« La CHAAP permet de travailler sur du temps long... Elle permet d'apprécier la valeur du travail (progresser, parvenir à un résultat) »
Enseignant

« On a des élèves qui étaient en phobie scolaire et qui sont devenus des piliers du groupe.»
Enseignant

2. Des aptitudes humaines et sociales améliorées

Les enquêtes soulignent l'importance du collectif, de la confiance, de la gestion des émotions, de la prise d'initiative et de la responsabilisation, ainsi qu'un effet direct sur les aspirations professionnelles et la projection dans la société :

« Je suis devenu plus mature qu'avant. Ma manière de penser a changé, comparée à avant. Avant je ne pensais qu'à jouer et maintenant je pense plus à travailler. » Élève, 15 ans.

« La CHAAP offre l'avantage de développer une autre pédagogie du savoir, où le corps et les personnalités sont sollicités différemment que dans un cours classique » Artiste

« Ce dispositif, ce n'est pas juste apprendre à fabriquer la parole, c'est aussi apprendre à fabriquer un regard » Enseignant

« Il y en a que j'ai eu en 6^e, que je recroise en 4^e, je les vois évoluer, changer, s'ouvrir [...] Chez certains, timidités ou blocages tombent au fil des projets. »
Artiste

« Ce qui me paraît rédhibitoire, c'est quelqu'un qui mettrait le curseur d'exigence pas au bon endroit, sur le rendu avant l'humain [...] Il y a aussi

l'exigence de faire équipe, il faut que les jeunes soient beaux par ce qu'ils dégagent dans leur humanité. » Enseignant

3. Des parents qui découvrent d'autres potentialités de leur enfant

- Les parents constatent une amélioration du bien-être, de l'organisation, de la confiance et de l'image de soi chez leur enfant.
- « La quasi-unanimité des parents estime que la CHAAP a permis l'amélioration des fréquentations de leur enfant et son développement personnel » (Panel parents).
- Besoin de renforcer leur rôle de relais culturel et la fluidité du continuum école-collège-lycée.

« M'améliorer en art me permet de m'améliorer aussi dans d'autres matières où il faut être sensible, comme le français » (Élève, 15 ans).

« Nous sommes passés d'une élève qui faisait de la phobie scolaire à une élève qui a le premier rôle dans le film » Enseignant

« Les parents sont sollicités tout le temps pour les impliquer d'une façon ou d'une autre » Enseignant

« Les enfants grandissent, ils s'investissent dans des dispositifs anti-harcèlement » Enseignant

« Ce sont deux heures en plus en fin de journée. Les élèves viennent pendant la récréation tant ils sont heureux d'être là » Enseignant

Les élèves des CHA développent :

- Une **attitude responsable** et un respect du matériel fourni.
- Un **engouement pour les sorties scolaires** au théâtre, au cinéma et aux expositions, etc.
- Une **auto-régulation du groupe** qui prend à cœur le projet commun.
- Un travail en équipe valorisé, source de **cohésion sociale**.
- L'augmentation de la **concentration et de l'investissement** créatif.
- La **réduction des moqueries** et des remarques sexistes entre élèves.
- L'augmentation de l'**assiduité** aux cours
- La stimulation par le **mode projet et le collectif**.



III. Le rôle du dispositif dans le maintien de la mixité sociale de l'établissement

La mise en lumière des projets artistiques dans la presse témoigne un **renouveau de l'établissement dans son quartier et auprès des familles**, modifiant les représentations et images associées, souvent péjoratives. Ces initiatives artistiques portent une nouvelle identité valorisante, prisée par les familles.

Ces établissements qui accueillent des CHA, se dotent également de plusieurs leviers comme des dispositifs sport études, ou des options linguistiques, artistiques et culturelles, afin d'offrir un large panel aux élèves et aux familles qui souhaitent investir l'école publique sans mettre en péril l'avenir scolaire de leurs enfants.

1. Un dispositif qui retient les familles qui ont le choix

Entre 2015 et 2023, les effectifs des collèges en Réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+) de la métropole lyonnaise ont augmenté de 20 %, contre 8 % dans les autres collèges publics. La hausse est particulièrement marquée en REP+ (+24 %).

En 2023, 63 % des collégiens en REP+ résident dans un quartier prioritaire, reflet d'une faible diversité sociale dans ces établissements.

Trois profils de collèges se dessinent selon l'indice de position sociale : les collèges publics en éducation prioritaire accueillant des élèves majoritairement défavorisés avec peu de diversité sociale ; ceux du privé accueillant des élèves favorisés avec également peu de diversité ; et les collèges en majorité du secteur public hors éducation prioritaire, plus diversifiés et aux conditions sociales intermédiaires.

Il est donc crucial d'encourager la diversité sociale pour garantir à tous les élèves un accès égal aux ressources éducatives et opportunités, tout en promouvant la réussite scolaire, la cohésion sociale, la qualité de l'éducation et la réduction de la ségrégation territoriale et sociale.

Sur le plan de la réussite scolaire, si dans les collèges classés en éducation prioritaire, le taux de réussite au brevet reste inférieur à celui des autres établissements hors éducation prioritaire, l'écart se réduit grâce à une progression rapide, notamment en REP+. Cette dynamique est confirmée par l'analyse des Indicateurs de valeur ajoutée des collèges (IVAC) qui montrent que les élèves en REP+, obtiennent des résultats à l'examen du Diplôme national du brevet (DNB) supérieurs aux résultats attendus.

Le rôle des Réseaux d'Education Prioritaire dans la résorption des difficultés scolaires

En 2023, les établissements de l'éducation prioritaire accueillent 25% de l'ensemble des effectifs des collèges de la métropole de Lyon, mais 34 % de ses élèves en classe ULIS, 39 % des élèves en classe SEGPA, et 51 % des élèves allophones. Ce sont, derrières ces chiffres, des équipes pédagogiques qui contribuent grandement aux politiques de solidarité et de lutte contre les discriminations.

• Taux de scolarisation en REP et REP+

37% des effectifs des collèges publics de la métropole de Lyon sont scolarisés dans des établissements en éducation prioritaire en 2023, soit 17 376 élèves

31 collèges en éducation prioritaire (15 REP+ et 16 REP)

63% des collégiens scolarisés en REP+ habitent dans un QPV (contre 30% en REP)

18 collèges en éducation prioritaire situés dans des sites en renouvellement urbain

• Augmentation des effectifs

+2 917 élèves dans les collèges en éducation prioritaire de la métropole de Lyon entre 2015 et 2023, soit **+20%** (contre +8% dans les autres collèges publics hors REP et 6% hors REP)

• Réussite au brevet

82% de taux de réussite moyen au brevet dans les collèges en REP+ à la session 2023, soit **+6 points** par rapport 2015 (76%) / **88%** de taux de réussite moyen au brevet dans les collèges publics hors EP, soit + 1 point par rapport à 2015 (87%)

Source : Urbalyon – Flash éducation

<https://www.urbalyon.org/fr/FlashEducation3>

L'IPS (Indice de position sociale) moyen de la **Métropole de Lyon** est de **95** / L'IPS moyen du département du Rhône **101** /L'IPS global moyen des collèges (publics et privés) dans le département : **108**

Collège Aimé Césaire

- Nombre d'élèves : 516
- Taux de réussite au brevet : 88,04 %
- Épreuve écrite au brevet : 9,8/20
- IPS : 76,90
- Nombre de boursiers : 62 %
(≈ 320 élèves)

Collège du cinéma Bertrand Tavernier

- Nombre d'élèves : 465
- Taux de réussite au brevet : 86,33 %
- Épreuve écrite au brevet : 11,1/20
- IPS : 94,6
- Nombre de boursiers : 29 %
(≈ 135 élèves)

Collège Jean Mermoz

- Nombre d'élèves : 293
- Taux de réussite au brevet : 90,6 %
- Épreuve écrite au brevet : 12/20
- IPS : 84
- Nombre de boursiers : 29 %
(≈ 85 élèves)

2. Un dispositif qui améliore l'image de l'établissement

Villeurbanne

Grand prix du film scolaire : la palme d'or pour le collège du Tonkin

C'est au théâtre des Célestins, que les élèves de 4e CHAC (classe à horaires aménagés cinéma) du collège Le Tonkin ont remporté le grand prix du jury du festival du film scolaire 2023, à Lyon.

Le Progrès - 07 juil. 2023 à 18:43 - Temps de lecture : 1 min

Commentaires



Les élèves de 4e CHAC (classe à horaires aménagés cinéma) du collège Le Tonkin ont remporté le grand prix du jury du festival du film scolaire 2023. Photo collège Le Tonkin

Métropole de Lyon

Les classes artistiques, un outil pour favoriser la mixité scolaire au collège

Implanté sur un territoire politique de la ville et classé en réseau d'éducation prioritaire, le collège Jean-Mermoz veut attirer de nouveaux élèves notamment grâce à sa classe dédiée aux arts plastiques.

Anne-Laure Wynar - 05 sept. 2023 à 06:00 - Temps de lecture : 5 min

Commentaires



Au collège Jean-Mermoz, à Lyon, la classe arts plastiques est une réussite depuis quatre ans. Photo Stéphane Guiuchon

LE PROGRÈS



Au collège Césaire, les élèves se spécialisent dans le théâtre

Encore à l'état de projet, la "classe théâtre", avec des heures supplémentaires pour permettre une spécialisation, est en bonne voie de se formaliser au collège Aimé-Césaire.

Depuis 2015, Dominique Notargiacomo, professeur de lettres, anime un atelier théâtre au collège Césaire. En 2017, la compagnie GERM 36 a succédé au LucaThéâtre, qui accompagnait cette démarche. En 2021 est née « l'envie d'évoluer vers une structure plus formelle qui pourrait être calquée sur le modèle des "classes à horaires aménagés musique" », confie la principale.

La couverture médiatique transcrit une dynamique positive qui change l'imaginaire collectif sur ces collèges. Les témoignages des acteurs du territoires corroborent le rôle des médias dans la mise en valeur des efforts collectifs déployés.

« La classe retient et attire des familles, favorise l'effet de fratrie et crée un bouche-à-oreille positif dans l'établissement. » Principal

« Le dispositif interagit avec d'autres options et projets, il favorise les projets collectifs et interdisciplinaires, et l'ouverture au quartier. » Principal

« Je dirais qu'une CHA c'est ce que j'aurais rêvé de faire quand j'étais au collège. Vraiment, c'est un autre moyen d'appréhender l'école et de se découvrir. » Parent

« Le lycée Doisneau a du mal à retenir les élèves malgré l'option Théâtre. Plusieurs vont à Brossolette à Villeurbanne. A ce stade les filles ne vont pas à l'Internat de Saint Just car les familles bloquent encore [...] C'est un travail de longue haleine de mettre en confiance. Il faut le bosser et ne pas attendre les retombées « naturelles » de la CHA.T » Enseignant

« Avant, le responsable ne jurait que par le sport pour les quartiers populaires. J'ai toujours défendu une offre d'éducation artistique renforcée en plus de l'EPS, de la Chorale. Aujourd'hui, c'est très diversifié » Enseignant

« Les parents se rendent compte de l'ampleur du dispositif et du travail, notamment le jour où ils voient leurs enfants sur scène ou dans la presse » Principal

« Le nombre d'élèves augmente chaque année. On stabilise le nombre d'élèves boursiers et on augmente le nombre de familles à IPS élevés. Pour moi c'est en corrélation avec l'ouverture de la CHAC et de la section escalade, la langue vivante russe, la classe bilingue Allemand, l'option latin, etc. » Principal

« La presse a joué un rôle important pour notre image. On ne raconte plus que les difficultés du quartier, on raconte aussi ses réussites » Enseignant

« les élèves sont fiers d'apparaître dans le journal, ils prennent conscience de l'importance de leur réalisation » Enseignant

« Les parents réalisent que le collège n'est pas si repoussant et que la presse en parle en bien » Principal

« Le discours médiatique fait changer le discours dans le quartier aussi. On voit bien l'importance de la presse dans le changement du regard (en positif ou en négatif d'ailleurs) » Enseignant

LE PROGRÈS

De notre correspondant, Baptiste Boutorine - 03 avr. 2025 à 20:10 - Temps de lecture : 2 min

14 | Actu Villeurbanne

Villeurbanne

Des collégiens plongés dans l'univers des effets spéciaux au Pôle Pixel

Dans le cadre du schéma métropolitain des enseignements artistiques, et en partenariat avec l'Éducation nationale, sept projets dans sept collèges prioritaires ont été mis en place, bénéficiant d'un financement total de 50 000 euros.

Jeudi 27 mars, les élèves de 4^e du collège du Cinéma-Bertrand Tavernier de Villeurbanne, qui suivent les classes à horaires aménagés cinéma (Chac), ont eu l'opportunité de découvrir l'utilisation des effets spéciaux physiques pour réaliser leur propre film : un thriller où un groupe d'ados mène l'enquête.

Ecrire leur histoire

Pour écrire leur histoire, les élèves bénéficient de 16 sorties à l'Institut Lumière pour assister à des projections de films de toutes époques dans le but de créer une base de culture commune. Clara, assistante réalisatrice, précise : « C'est une super expérience ! J'ai appris à organiser un tournage, et c'est génial de voir notre film prendre forme. On n'est qu'au collège et on a déjà pu aller dans des lieux de professionnels ! »



17 élèves de 4^e au collège Bertrand Tavernier ont pu tourner dans les sous-sols du pôle pixel. Photo Baptiste Boutorine

Ce projet sera présenté lors du Festival du film scolaire et lors de la soirée de projection du collège, le 20 juin à l'espace Tonkin. Lors de cet événement, les films réalisés par les différentes classes seront dévoilés : un film d'animation par les 5^{es}, un film à effets spéciaux par les 4^{es}, et un film noir par les 3^{es}. Les collégiens joueront également le rôle de jurés en remettant trois prix aux élèves du lycée Lumière.

Ce projet bénéficie de l'expertise de professionnels, notamment Jorge Chappaz et Stépha-

ne Dauphin, deux spécialistes des effets spéciaux au cinéma.

Des enjeux éducatifs et sociaux

Leur encadrement permet aux élèves d'apprendre les techniques de trucage utilisées dans l'industrie du film, tout en stimulant leur créativité et leur esprit d'équipe. D'après Aline Camus, la responsable des projets de médiation et d'insertion professionnelle au Pôle Pixel, « l'accompagnement par des professionnels de ces projets est un véritable enjeu social, puisqu'il

faut convaincre ces jeunes qu'ils sont capables [de créer] lorsqu'on leur met les bons outils entre les mains. »

Pour aller encore plus loin, David Collot, professeur d'histoire-géographie et encadrant des 4^{es}, a lancé un appel à la Fondation de France et à la municipalité de Villeurbanne afin d'obtenir des financements supplémentaires. L'objectif ? Acquérir davantage de matériel et créer une salle de montage équipée au sein du collège.

● De notre correspondant,
Baptiste Boutorine

2. Un dispositif qui fidélise les enseignants :

Tous les enseignants rencontrés, dont certains engagés depuis vingt ans dans leur établissement, estiment que le dispositif CHA, aussi bien pour eux ainsi que pour leurs autres collègues engagés dans d'autres dispositifs de leur établissement, donne du sens à leur métier, à leur investissement dans les parcours des collégiens qu'ils accompagnent et représente un facteur majeur de motivation, de ténacité et d'attachement à l'établissement et aux enjeux du quartier.

Ils estiment que ce type de dispositif, qui s'inscrit dans la durée, qui structure leurs projets et qui les enrichit dans des relations partenariales joue un rôle important dans la limitation du *Turn over* des collègues et l'absentéisme.

Cet ancrage rassure les familles et leur permet de projeter l'inscription de la fratrie dans le même établissement.

C'est donc une relation de confiance et d'engagement mutuel qui se crée au bénéfice de la satisfaction de tous.

« La réalité des ressources humaines et le choix des professeurs engagés dans ce projet de formation doivent être l'objet d'une attention particulière »
Principal

« Nous, on considère que la Métropole de Lyon fait vraiment bien le job grâce à leur investissement budgétaire en suivi du dispositif. Nous sommes très reconnaissants de les avoir à nos côtés. Ils sont toujours présents aussi aux représentations »
Enseignant

« L'Education nationale ne nous finance que deux ou trois heures par-ci par-là. Il faut redemander chaque année des financements, dans un contexte de restriction d'année en année. Cela nous oblige à négocier chaque année avec nos collègues des autres matières qui ont aussi des besoins légitimes et des projets intéressants. Il serait bien d'améliorer le financement du dispositif et de le sanctuariser pour nous éviter plus de charge mentale chaque année »
Enseignant

Point de vue de l'OCDE

Pénurie d'enseignants et répartition territoriale : retenir les uns, faire venir d'autres

L'OCDE confirme que la pénurie d'enseignants qualifiés est un défi majeur dans la plupart des pays développés et touche particulièrement les établissements défavorisés ou éloignés. Pour l'année académique 2022/2023, 18 des 21 pays observés faisaient état d'un manque de professeurs, ne parvenant pas à pourvoir tous les postes vacants.

Éléments clés issus des rapports OCDE récents

Spécificités territoriales : les établissements défavorisés ou ruraux sont les plus durement touchés. Les politiques mises en place incluent souvent des incitations : un tiers des pays étudiés proposent des compensations financières pour attirer des enseignants dans ces zones, et un pays sur dix le fait spécifiquement pour les établissements défavorisés.

Efficacité des incitations : L'OCDE souligne que les mesures financières à elles seules ne suffisent pas. L'attractivité du métier, la reconnaissance sociale, le soutien professionnel, et des perspectives de carrière sont indispensables pour fidéliser et attirer des enseignants dans les zones difficiles.

Situation en France : la France fait partie des pays où le taux de postes vacants est plus faible que la moyenne OCDE, mais fait face à un important malaise enseignant. Seuls 4 % des enseignants français estiment leur métier valorisé par la société (contre 20 % en moyenne OCDE) et la satisfaction professionnelle est l'une des plus basses d'Europe. Cela alimente les départs et complique la fidélisation dans les zones prioritaires.

Stress professionnel et charge de travail : les enseignants français déclarent un niveau de stress élevé et sont nombreux à estimer que la gestion de la discipline ou le manque de soutien pèsent sur leur motivation et leur rétention sur le long terme.

Les données de l'OCDE soulignent donc que la solution passe par un ensemble d'incitations, y compris financières mais surtout immatérielles (reconnaissance, soutien, pérennisation des réussites collectives). La France, bien que mieux lotie en matière de postes vacants, n'échappe pas au sentiment de crise du métier, notamment dans les établissements éloignés ou défavorisés.



IV. La place du dispositif dans le projet d'établissement

Cette comparaison des trois dispositifs retenus dans l'étude met en lumière la **diversité des approches** pédagogiques et territoriales des Classes à horaires aménagés. Les trois dispositifs ont pour socle l'exigence artistique, la réussite scolaire, la mixité sociale et le partenariat institutionnel.

Cependant, **chaque dispositif s'est adapté au contexte local** qui engage différemment son imbrication dans le projet d'établissement. Ces trois façons de faire ont été imaginées « Traboule », « Cordée » ou « Passerelle », afin de mettre en lumière la stratégie propre à l'ancrage et au développement de l'ambition scolaire et territoriale au profit du collégien et de son environnement, ainsi que la stratégie partenariale qui soutient le dispositif.

L'échange a fait apparaître la nécessité de **portage des dispositifs par les responsables de l'établissements** afin de préserver les dynamiques d'équipes pédagogiques et les coopérations entre les enseignants.

Un tronc commun de finalités mais trois modalités d'ancrage dans le projet d'établissement

Les trois CHA analysées partagent plusieurs points communs : la valorisation du processus d'apprentissage, l'exigence artistique, la transposabilité des compétences dans diverses matières étudiées, le maintien de la mixité sociale, le changement d'image du collège grâce au changement du discours médiatique et la contribution à la dynamique de territoire. La mise en réseau, la professionnalisation du pilotage et le financement pérenne apparaissent comme des facteurs essentiels de leur durabilité. Ces dispositifs constituent un levier de transformation scolaire, sociale et territoriale. Le tronc commun s'appuie sur les éléments suivants :

- **Un recrutement sans prérequis artistiques :** La légitimité de la candidature ne requiert ni compétences techniques, ni niveau scolaire. Elle est fondée sur la motivation et l'inclusion sociale en veillant à la mixité filles/garçons et à la diversité sociale représentative de la sociologie du quartier.
- **Une pédagogie plus horizontale :** alternance de pratiques individuelles et collectives, laissant de la place à la valorisation de la recherche de processus, des prises de parole, du travail en équipe grâce à l'intervention d'artistes qui se positionnent comme médiateurs entre les élèves, les matériaux et les espaces proposés.
- **Un continuum pensé et accompagné :** une inscription systématique du dispositif dans une dynamique locale (projets inter-écoles, partenariat avec les structures culturelles du territoire, la valorisation de la création sur la scène publique locale).
- **Un partenariat institutionnel renforcé :** une convention tripartite pour stabiliser l'intervention artistique, le fléchage budgétaire pluriannuel, et le développement des compétences relationnelles des artistes intervenants dans

un contexte scolaire spécifique, facilitent grandement le déploiement de la CHA en réduisant la charge mentale administrative des enseignants pilotes.

« En observant les différents niveaux, je peux dire que la CHAC est réellement à l'image de la sociologie du quartier » Enseignant

« Quand j'ai commencé la classe CHAAP, j'ai toujours été dans une démarche de bienveillance car les élèves viennent d'horizons différents mais le critère de qualité artistique et esthétique reste au centre de la démarche grâce à un programme complet et qui permet de travailler une démarche artistique à 360° » Enseignant

« Grâce, aussi au matériel mis à disposition, les élèves prennent conscience de la rigueur qu'ils doivent avoir. Ils se sentent considérés et à leur tour, ils s'investissent sérieusement et dans la durée » Enseignant

« La classe cinéma est née pour redynamiser un établissement en difficulté, attirer et retenir les familles, et offrir un parcours artistique concret dans le cadre de la scolarité. Le cinéma a été choisi pour l'offre culturelle locale et la passion des enseignants » Enseignant

« C'est une chance d'avoir des artistes intervenants sensibilisés aux enjeux et aux expressions diversifiées » Enseignant

Trois modalités d'ancrage dans le projet d'établissement



1. La classe cinéma du collège Bertrand Tavernier à Villeurbanne : un modèle plutôt « traboule »

Le modèle de la classe cinéma repose sur une intégration étroite dans l'écosystème du collège, avec un fort ancrage dans la vie du quartier. Les élèves y sont mobilisés pour valoriser les événements internes au collège par la production audiovisuelle en circulant entre les projets. Soutenus par des lieux culturels du cinéma comme le cinéma le Zola et le Pôle Pixel, ce modèle mise sur la valorisation collective et une connexion aux autres dispositifs et options du collège.

Les origines de mise en place

Issu d'une utopie sociale et urbaine et architecturale inspirée des années 1970 qui efface les frontières entre le collège et le quartier, le collège ouvert du Tonkin connaît un déclin démographique depuis 2016. Soutenu par la présence sur le territoire d'institutions culturelles comme le cinéma Le Zola, le Pôle Pixel et l'Institut Lumière, le dispositif CHAC a émergé d'ateliers au départ quasi-bénévoles menés par une équipe d'enseignants passionnés. Le Rectorat a validé la transformation de ces ateliers en dispositif formel CHAC porté par un trinôme d'enseignants.

Son incarnation dans l'établissement :

- Le changement du nom du collège : anciennement collège du Tonkin, il s'appelle désormais le collège du cinéma Bertrand Tavernier.
- La sonnerie du collège fait retentir des musiques de films qui varient régulièrement avec un quiz blind test pour les reconnaître.
- Des midis cinéma avec séance et restauration conviviale ouverte à tout le collège.
- La participation active des élèves au tournage d'événements sportifs et culturels.
- Un ciné-club accessible à tous.
- La mention officielle et intégration structurante dans le projet d'établissement dans le cadre de sa réécriture en 2025-2026.

Fonctionnement actuel

- Les élèves sont répartis par niveau de scolarité (de la 6^e à la 3^e). Ils viennent de classes différentes et se retrouvent dans la même classe artistique le temps de l'atelier. Ils bénéficient de 72 heures par an d'enseignement renforcé et de 15 et 20 sorties cinéma par an ouvertes à tous les collégiens et parfois aux familles.
- Les ateliers s'organisent dans une salle de l'établissement et dans le quartier, mais sans espace « atelier » dédié.
- Le collège fait partie du dispositif *Cité Éducative* de Villeurbanne.
- Des courts-métrages sont produits annuellement à l'occasion de la fête du cinéma et projetés à l'espace Tonkin. C'est un évènement majeur de concrétisation et de célébration.
- L'atelier dispensé aux élèves de 5^e n'est pas financé par le dispositif CHA mais par un dispositif d'heures supplémentaires (PAT), ce qui représente un élément de fragilité du dispositif.
- La CHAC valorise l'ensemble des activités du collège en filmant des événements et projets (sport, langue, etc.).

Un souhait exprimé par l'établissement

« *Récupérer les locaux de l'ancienne médiathèque et créer les studios du Tonkin au sein du collège, dans la continuité de l'histoire du quartier* »



2. La classe théâtre du collège Aimé Césaire à Vaulx en Velin : un modèle plutôt « cordée »

La classe théâtre développe une dynamique d'ouverture et de mise en réseau avec d'autres établissements à IPS élevé, notamment par le biais du dispositif national de la *Cordée de la réussite*. Le parcours offre aux élèves la possibilité de participer à des rencontres régulières et à des projets artistiques partagés hors de leur quartier, renforçant leur ambition scolaire et artistique.

Les origines de sa mise en place

Né de l'ambition d'un professeur de lettres inspiré par un spectacle de la Maîtrise de l'Opéra, la CHA.T s'appuie sur un trinôme d'enseignants engagés. Le dispositif vise à offrir aux élèves du collège une pratique théâtrale exigeante.

Son incarnation dans le collège

- Les cours ont lieu principalement aux Ateliers Léonard de Vinci, dans une salle de spectacle, à proximité du collège que les élèves rejoignent à pied.
- Les élèves participent à des sorties culturelles comme un week-end au festival d'Avignon.
- Une forte mixité sociale est valorisée, avec une sélection basée sur la motivation et l'aptitude à la vie collective.
- La classe est ouverte à tous mais sa constitution nécessite un choix. Celui-ci se fait en dehors des aptitudes scolaires. Les non-admis sont orientés vers d'autres offres sur le territoire comme la MJC qui propose des cours de théâtre.
- Le concours d'éloquence, qui constituait un lien fort avec le dispositif, a été supprimé faute de budget.

Son fonctionnement actuel

- Les élèves sont répartis par niveau de scolarité (de la 6^e à la 3^e). Ils viennent de classes différentes et se retrouvent dans la même classe artistique le temps de l'atelier. Ils bénéficient de 72 heures d'enseignement renforcé par an et de 5 sorties au théâtre par an.
- La CHA.T s'inscrit dans une dynamique de réseau ouvert qui favorise des espaces de croisement et rencontres avec des dispositifs et élèves d'autres établissements de la métropole de Lyon à IPS élevé (collège Jean Moulin, lycées Robert Doisneau, Saint-Exupéry, Saint-Just, et CPGE Edouard Herriot).
- Elle participe aux rencontres « Les Planches Courbes » organisées par l'ENSATT, favorisant le partage artistique inter-établissements.
- Le collège fait partie de la Cité Éducative de Vaulx-en-Velin.
- Un spectacle annuel est produit pour valoriser l'aboutissement et la consécration des élèves.

Un souhait exprimé par l'établissement

« Que l'Education nationale sanctuarise le dispositif d'un point de vue du portage financier »



3. La classe arts plastiques du collège Jean Mermoz à Lyon 8e : un modèle plutôt « passerelle »

La classe arts plastique privilégie la continuité inter-cycles, s'appuyant sur des partenariats institutionnels solides (ENSBA, musées). Elle favorise une progression cohérente du primaire au lycée, en cultivant la diversité des pratiques artistiques et une ouverture culturelle élargie, encouragée par une pédagogie individualisée et collaborative.

Les origines de sa mise en place

Profitant de l'existence d'une option arts plastiques au lycée Lumière, la CHA.AP a été créée en 2021 et propose aux élèves du collège Jean Mermoz un parcours d'arts plastiques renforcé avec deux heures hebdomadaires supplémentaires. Le dispositif bénéficie d'un partenariat solide avec l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon en termes de conventionnement mais aussi avec d'autres musées du territoire.

Son incarnation dans le collège

- La CHA.AP bénéficie d'un atelier de travail aménagé pour le besoin de la pratique. Une salle d'exposition a été construite pour valoriser les travaux des élèves. Elle permet une ouverture sur le quartier lors des évènements du collège. Cette modification architecturale ancre le dispositif dans l'établissement et sur le quartier
- Un contexte pédagogique singulier avec une seule enseignante certifiée arts plastiques proposant également l'enseignement socle à l'ensemble du collège.
- Les élèves bénéficient d'activités extra-scolaires et artistiques riches, incluant des sorties culturelles.
- L'accent est mis sur l'ouverture culturelle, la diversité des pratiques et l'ancrage territorial.

Son fonctionnement actuel

- Les élèves sont répartis par niveau de scolarité (de la 6^e à la 3^e). Ils viennent de classes différentes et se retrouvent dans la même classe artistique le temps de l'atelier. Ils bénéficient de 72 heures par ans d'enseignement renforcé, en plus de l'heure socle, ainsi de 2 à 3 sorties par an dans musées ou des expositions.
- La CHAAP regroupe des élèves issus de différentes classes afin de consolider les liens inter-cycles, notamment avec les écoles primaires et les lycées du réseau TOTEM.
- Les élèves participent à des événements majeurs, dont le défilé de la Biennale de la danse et des expositions annuelles.
- Le parcours se poursuit naturellement au lycée Louis et Auguste Lumière (Lyon 8^e), qui propose une option arts plastiques reconnue depuis au moins 2019-2020.

Un souhait exprimé par l'établissement

« Exposer les œuvres des élèves au côté des artistes dans des lieux prestigieux et passer une journée dans les musées de Paris »



V. Les retours d'expérience des artistes et des institutions culturelles contribuant au dispositif

1. Un levier d'interpellation des institutions culturelles du territoire

Les responsables d'institutions culturelles contribuant au dispositif CHA soulignent plusieurs impacts positifs sur leur propre rôle et perceptions de leur mission territoriale.

- **Une mission structurante :** le dispositif facilite la mise en œuvre de projets artistiques d'envergure, il offre une stratégie de travail plus claire, durable et fédératrice pour les équipes.
- **Un facteur de légitimation :** l'expérience acquise dans le cadre des CHA valorise le rôle des institutions partenaires auprès de l'Éducation nationale et d'autres instances. Elle constitue également un atout professionnel reconnu, pouvant favoriser le développement de carrières artistiques.
- **Un ancrage territorial :** en intégrant le milieu scolaire, les équipes culturelles renforcent leur compréhension des réalités locales et des publics, ce qui améliore la pertinence et la qualité de leurs interventions.
- **Une exigence forte :** les missions demandent l'intervention de professionnels expérimentés. Cela leur permet aussi d'enrichir et de crédibiliser leur carte de visite en attirant de nouvelles collaborations.
- **Un observatoire sociétal :** le contact direct avec les jeunes générations permet d'identifier des signaux faibles et de mieux percevoir les évolutions sociales, faisant du dispositif un véritable laboratoire des tendances culturelles contemporaines.

2. Un dispositif qui mobilise l'intelligence relationnelle des artistes :

Développer une compétence professionnelle de la transmission d'un savoir sensible, dans un environnement social en difficulté, nécessite une finesse d'intervention et un équilibre indispensable des champs d'intervention : l'artiste intervenant forme et ouvre le cadre, tandis que l'enseignant, formé à la discipline, complète et cadre le groupe en cas de besoin. Le besoin a été exprimé de part et d'autre, de mieux clarifier les rôles des intervenants artistiques et des enseignants afin d'éviter des

interférences ou tensions dans la répartition des rôles fragilisant la qualité du partenariat. Les principes que partagent les artistes intervenants des trois disciplines sont les suivants :

- Une motivation partagée autour de la **transmission**, de la **valorisation des jeunes** et de la **pédagogie active**.
- Une volonté de sortir des rapports hiérarchiques, pour adopter une posture de **coach ou de facilitateur** plutôt que d'enseignant. Ce qui devient possible grâce au binôme enseignant-artiste dans le besoin d'encadrer les élèves tout en leur faisant faire un pas de côté dans le cadre scolaire.
- La valorisation du **processus d'apprentissage** plus que le rendu final afin de les laisser exprimer leur sensibilité, leur avis, leur questionnement.
- La nécessité d'avoir un **espace dédié** ou de réaménager la salle pour aider au changement de posture des élèves.
- Les choix de postes ou de rôles, d'œuvres, de matières, de sujets se font sur la base du **volontariat**.
- Un **encouragement à la polyvalence** : tous les élèves passent par différents postes.
- Une veille à la **déconstruction des stéréotypes genrés** dans l'équipe.

« Même si nous constatons que les élèves de quartiers populaires ont souvent un capital culturel institutionnel différent de ceux des territoires plus favorisés, pour autant, ils en ont d'autres (des références des cultures urbaines, le capital culturel d'origine migratoire, jeux de société, réseaux sociaux, manga, cinéma populaire, etc.). Il semble nécessaire d'adapter les références pour stimuler l'imaginaire mais aussi de leur faire découvrir des références qu'ils n'iront pas chercher spontanément » Artiste

« La posture des artistes invités est essentielle. Il faut avoir à la fois le goût de transmettre, le sens de l'humain et savoir s'adapter à des jeunes aux codes sociaux divers. L'exigence de bienveillance compte autant que l'exigence technique. » Artiste

« À la fin, ils repartent avec un objet dont ils peuvent être fiers. Même si tous ne feront pas carrière, avoir envie de continuer est déjà une sacrée victoire. » Artiste

« La contribution à ce dispositif nous permet de prendre le pouls de la société, de rester au fait de ses évolutions. Grâce à ce dispositif, on est moins « hors sol », plus en lien avec les réalités des jeunes » Responsable institutionnelle



VI. Conclusion et perspectives

1. Une politique publique efficiente : un dispositif intégré, socialisé et territorialisé

Les trois Classes à Horaires Aménagés (CHA), analysées dans le cadre de cette étude comparative au sein des collèges situés en quartiers prioritaires de la Ville (QPV) de la Métropole de Lyon, illustrent **un exemple concret de dispositifs éducatifs et culturels permettant de créer de véritables leviers artistiques au service de l'émancipation sociale.**

Ces dispositifs offrent aux élèves un cadre privilégié où la pratique artistique ne se limite pas à une simple activité extracurriculaire, mais devient un vecteur d'expression, d'innovation et de **dépassement des contraintes socio-économiques**. Dans ces espaces aménagés, où la pratique de l'art dans une démarche culturelle et sociale est intensifiée, les **jeunes découvrent une autre vision d'eux-mêmes et du monde qui les entoure**. Par le biais d'enseignements renforcés en théâtre, cinéma, ou arts plastiques, les élèves développent des compétences transversales — créativité, confiance en soi, esprit d'équipe — qui favorisent leur réussite globale.

Ainsi, en investissant pleinement dans ces dispositifs artistiques, en synergie avec le socle de l'Education nationale, la Métropole de Lyon contribue à affaiblir les déterminismes sociaux et culturels, ouvrant des perspectives nouvelles pour des jeunes souvent exclus du continuum classique des enseignements artistiques. Cette politique témoigne de l'importance d'une **éducation artistique intégrée à la réussite scolaire, socialisée puisqu'elle nourrit l'interaction au sein de la promotion et de l'établissement, et territorialisée dans son ancrage dans un écosystème d'acteurs de proximité qui permet d'envisager une appropriation de l'offre et des pratiques culturelles extrascolaires.**

« Ce qui est extraordinaire, c'est la confiance en soi... on voit des élèves qui étaient en échec, et là c'est leur consécration... » Artiste

« Nous ne faisons pas de l'idéologie. C'est parce que nous voyons ce que le dispositif produit en profondeur sur les élèves que nous le portons fortement » Enseignant



2. Les leviers d'amélioration, de durabilité et d'essaimage :

Afin de **sécuriser le dispositif dans la durée** et permettre un portage qui **préserve les équipes de l'épuisement** et qui garantisse la **durabilité de la qualité pédagogique et humaine** de l'accueil des élèves, certains points semblent importants à maintenir et à améliorer.

- **Maintenir l'ambition de la mixité sociale dans la façon de constituer les promotions** malgré l'augmentation des demandes et la meilleure réactivité des familles CSP+.
- **Sanctuariser le financement du dispositif** sur un cycle complet de la 6^e à la 3^e sans discontinuité et sur une cohorte à minima. Cet acte permet de responsabiliser les différents partenaires sur du long termes dans le soutien à de dispositif.
- **Dévier un espace de travail** propice au changement d'attitude des élèves vers une posture davantage créative et proactive dans l'esprit d'un atelier différents d'une salle de classe.
- **Partager une vision d'ensemble** : offrir à l'ensemble des acteurs gravitant autour du dispositif une vision d'ensemble claire pour mieux prendre conscience de l'ampleur et de la portée collective du projet qu'ils conduisent dans la durée. La modélisation du dispositif peut remplir cette fonction.
- **Créer des instances de partage d'expérience entre structures culturelles et partenaires des CHA** : organiser des temps d'échanges et de travail en commun entre les artistes intervenant dans les collèges afin de partager leurs outils, méthodes artistiques et leur posture professionnelle.
- **Conscientiser le transfert de compétences** : le dispositif allie « éducation à l'art » et « éducation par l'art » et crée des compétences extracurriculaires comme la compétence interprétative, la culture générale, la polyvalence, le savoir-être, le travail en équipe qui méritent une meilleure mise en valeur des bénéfices du dispositif dans un parcours scolaire en éducation prioritaire.
- **Certifier une équipe d'enseignants pilotes du dispositif** afin d'éviter la solitude et l'épuisement d'un seul enseignant et **maintenir un binôme enseignant – artiste** en coanimation pour favoriser l'expression artistique des élèves mais dans un environnement confortable pour les intervenants extérieurs et rassurant pour les élèves
- **Veiller à la bonne posture relationnelle de l'intervenant artistique** : profiler les postes d'intervenants artistiques pour augmenter les chances d'adhésion des élèves et nourrir leur capacité d'identification et de projection.
- **Simplifier les démarches administratives des équipes enseignantes** par la systématisation des conventionnements avec les institutions culturelles.
- **Travailler le continuum école - collège – lycée** dans la manière d'inscrire des dispositifs sur un territoire scolaire. Faire en sorte que les porteurs soient proactifs pour favoriser la communication sur le dispositif.

3. Vers une modélisation métropolitaine des classes artistiques à horaires aménagés

- **Le maillage territorial du dispositif :** la dynamique ascendante des équipes enseignantes est un aspect important à préserver. C'est un véritable pilier de l'ancrage territorial et de la durabilité du dispositif. Pour autant, il apparaît pertinent d'envisager une harmonisation plus structurée des classes artistiques à horaires aménagés à travers l'élaboration d'une charte des bonnes pratiques nourrit par l'apport des instances de partage d'expériences. Cette dynamique ascendante se retrouve d'ailleurs, dans la constitution des promotions d'élèves des CHA, ce qui garantit leur motivation et leur investissement dans la durée.

Une méthode comparable a déjà été éprouvée dans une autre politique publique métropolitaine, celle de la *Charte des espaces publics* et ses Labs, portée par la Métropole de Lyon. Elle offre un cadre méthodologique qui permet d'articuler la diversité des situations locales et des projets tout en conservant une cohérence d'ensemble fondée sur les principes d'intérêt général et d'accompagnement des grandes transitions contemporaines.

- **Le renforcement du lien aux communes :** il serait intéressant que les communes puissent davantage s'impliquer dans le portage de ces classes, ce qui permettrait, par ailleurs, de mieux faire le lien avec le projet culturel du territoire et le Contrat de ville métropolitain 2024-2030.
- **Les droits culturels dans le dispositif :** il semble important de conscientiser le fait que les quartiers prioritaires ne sont pas des déserts culturels puisque les habitants sont porteurs de cultures. Ce prisme participerait à la légitimation sociale et symbolique des expressions de ces habitants. Cela suppose un travail de décolonisation des imaginaires de part et d'autre. Il conviendrait donc de valoriser la pluralité des civilisations dans l'expression artistique du rapport au monde qui en émane. En revisitant les références artistiques et modèles inspirants, ces droits invitent à la fois à une reconstruction des modèles éducatifs sur des dynamiques collaboratives et ascendantes, et de faire de l'art, pas simplement un l'objet, mais bien sujet qui permet le développement émancipateur de la personne qui le pratique, d'exprimer « un rapport à ». Pour les élèves, les passerelles avec l'enseignement des langues, de l'histoire ou de la géographie dans les programmes scolaires prendraient davantage tout leur sens.
- **Des figures d'identification :** il importe de proposer aux élèves des intervenants artistiques, à la fois issues de leur territoire, qu'ils peuvent croiser dans leur quotidien de leur vie, ancrés dans leurs réalités. Il serait tout aussi important de leur proposer des figures d'identification issues des quartiers populaires, reflétant la diversité sociale et culturelle des parcours artistiques dans laquelle des élèves peuvent se projeter. Les institutions sont déjà riches en ressources comme en témoigne les contributeurs de la Biennale d'art contemporain ou de la Maison de la Danse.



LES DIX IDEES CLES A RETENIR

1. Un dispositif qui favorise **la réussite scolaire et le raccrochage scolaire** comme en attestent les bulletins et la progression du taux de réussite au brevet (+6 points), signe d'un impact éducatif mesurable (cf p.8).
2. Un dispositif qui participe à **l'enrichissement humain des élèves** en nourrissant la construction de leur rapport à la société : leur aptitude à surmonter les peurs, à se réengager dans le groupe et dans les apprentissages, leur envie d'explorer leurs potentialités de leurs personnalités.
3. Un dispositif qui favorise **le transfert de compétences acquises aussi bien vers d'autres matières scolaires que vers d'autres sphères de la vie** de l'élève — qu'il s'agisse de l'oral du brevet, de l'entretien de stage ou du développement de l'esprit critique et de l'éloquence — tout en cultivant des savoirs extracurriculaires essentiels tels que l'écoute, la patience, le sens du collectif, la reconnaissance de l'autorité et l'empathie.
4. Un dispositif qui trace **un fil conducteur et inscrit l'élève dans un projet** tout au long de son parcours scolaire.
5. Un dispositif qui **s'inscrit dans le projet de l'établissement** et la diversification de l'offre des options. Il peut être positionné pour nourrir les dynamiques d'équipes afin de garantir l'ouverture d'une CHA sur son établissement et éviter l'effet « bulle ».
6. Un dispositif qui **préserve la mixité sociale** au sein du collège, en retenant les familles à IPS élevé, renforce l'image institutionnelle et médiatique de l'établissement, et contribue à nourrir une dynamique territoriale et partenariale. Il permet de justifier des dérogations à la carte scolaire pour alimenter la mixité sociale.
7. Un dispositif qui offre aux élèves **une échappée au-delà du cadre du quartier**, grâce à un environnement artistique et humain porté par la collaboration entre artistes et enseignants et des acteurs culturels du territoire.
8. Un dispositif qui **fidélise les enseignants**, favorisant la **stabilité des équipes pédagogiques et la durée des projets** portés par l'établissement.
9. Un dispositif qui permet aux artistes et aux **institutions culturelles d'assumer pleinement leur rôle dans la construction de la cohésion sociale à l'échelle territoriale**.
10. Un dispositif qui offre au réseau artistique un ancrage dans les réalités territoriales, favorisant son **inscription dans les dynamiques culturelles contemporaines et les transitions sociétales**.



Notes

Notes

REMERCIEMENTS :

Toute étude qualitative demande une disponibilité des acteurs et un besoin de faciliter la mise en réseaux afin de constituer un panel représentatif des situations vécues, mobiliser les bonnes données et objectiver les constats. Cette étude a donc pu être réalisée grâce aux contributions d'un large panel :

Les élèves et leurs parents

Les élèves de la CHAAP Jean Mermoz (les 4 niveaux de 2024)

Les parents d'élèves du collège Jean Mermoz inscrit à la CHAAP

Education nationale

Mme Mevlude Chevrot, enseignante référente CHAAP

M. Dominique Notargiacomo, enseignant référent CHAT

M. David Collot, enseignant référent CHAC

Mme Céline Caschera, enseignante référente CHAC

M. Arthur Lomchampt, enseignant référent CHAC

M. Bruno Facchi, Principal du collège du cinéma B. Tavernier

M. François Guiochet, Principal du collège Jean Mermoz

Artistes et institutions culturelles :

Mme Aline Camus, Pôle Pixel

M. Maxime Fossier, artiste intervenant, Pôle Pixel

M. Guillaume Planète, artiste intervenant, Pôle Pixel

M. Thibault Deloche, Pôle Pixel

M. Jorge Chappaz, Pôle Pixel

M. Pierre Germain, artiste intervenant, Compagnie Germ 36

M. Sébastien Bouvet, Directeur délégué aux Pratiques Artistiques Amateurs ENSBAL

M. Morgan Labar, Directeur général, ENSBAL

Les services de la Métropole de Lyon : DCVA/ DPVTP

M. Cédric Vidal, Responsable – service action culturelle & pratiques artistiques

Mme Eve Domenach, chargée de mission éducation et

Enseignements artistiques

M. Frédéric Raynouard, chargé de mission culture et éducation - Politique de la Ville

Directeur de publication : Natalia BARBARINO

Référent : Nawel BAB-HAMED - n.bab-hamed@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

MÉTROPOLE
GRAND **LYON**